



CARNAVAL 2018

APPEL A PROJETS



VAVAL 2018

FORT-DE-FRANCE, théâtre du carnaval martiniquais

La Ville Fort-de-France, lieu de convergence du carnaval de la Martinique durant les jours gras, propose aux carnavaliers une meilleure implication dans le choix de la thématique du Vaval.

Par conséquent, inscrire la fabrication du Vaval dans la contemporanéité c'est lui redonner sa place en associant le grand public au travers de propositions pertinentes et réalisables.

Engagée dans la mise en place d'une politique globale pour le développement et la valorisation du Carnaval, elle accorde une place importante aux expressions artistiques et culturelles de cette période.

Cet axe signifie une impulsion et une dynamique nouvelle qui exhortent tous les carnavaliers à redécouvrir les fondements du carnaval de la Martinique, pour apprécier et s'approprier des particularités qu'il véhicule.

L'une des caractéristiques de cette approche, sera l'implication d'un plus grand nombre par des propositions à faire pour la réalisation du Vaval.

A travers cet appel à projets consacré à la réalisation du Vaval 2018, il s'agit :

1. De renforcer le sentiment d'identité et de spécificité de notre carnaval,
2. D'enrichir la réflexion sur ce pan de notre patrimoine,
3. De soutenir la création et la diffusion des arts visuels sous leurs diverses formes d'expressions.

Vaval : enjeu de revalorisation du Carnaval de la Martinique

La rénovation du Vaval est ambitieuse, globale et transversale.

Elle comporte à la fois son maintien comme élément central du carnaval de la Martinique et cette quête de modernité pour s'adapter à l'évolution des choses dans l'affirmation de sa singularité.

Cette évolution vise non seulement à développer la dynamique carnavalesque, son activité et son attractivité, mais aussi et surtout à retrouver sa fonction sociale et culturelle dans un lieu de convergence reconnu et accepté de tous.

La culture et le patrimoine font partie des éléments constitutifs de ce projet de rénovation du Vaval.



Objectifs de l'appel à projet : Retrouver la fonction symbolique du Vaval

D'une expression singulière et particulière, Sa Majesté Vaval, plus qu'ailleurs, s'impose en maître de cérémonie et donne le tempo du carnaval. Sa réalisation doit indiquer l'enracinement dans la culture en s'appuyant sur l'histoire, la mémoire et le patrimoine.

Le but de ce concours est de solliciter la contribution des martiniquais pour la réalisation du Vaval.

Présentation de Sa Majesté Vaval

Signification du Bwabwa de Saint-Pierre

Tous les ans, le dernier jour du carnaval, avait lieu une cérémonie appelée « **L'enterrement du Bwabwa** ». Le Bwabwa était un mannequin qui caricaturait l'incident le plus impopulaire de la ville, ou dans la politique. Après avoir été promené avec une feinte solennité à travers les rues de Saint-Pierre, le Bwabwa était enterré ou jeté à la mer. (*Le carnaval aux Antilles - Marie-Thérèse Julien-Long-Fou - Edition Désormeaux*).

Cette tradition s'est poursuivie à Fort-de-France avec des modifications sensibles. En effet, le Bwabwa cède peu à peu la place au Vaval. Désormais caricature géante en papier mâché, gardant la même symbolique qu'à l'époque de Saint-Pierre, il symbolise l'esprit de La fête. Accompagné des diablasses et de sa cour le Mercredi des cendres, il est brûlé sur le front de mer, après un dernier tour de la ville.

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

1. Objet du concours :

Accordant une place importante aux expressions artistiques contemporaines conçues comme :

- composantes de notre patrimoine culturel
- vecteurs d'images de notre carnaval

Cet appel à projet vise à inscrire le Vaval 2018, personnage central du carnaval, dans la contemporanéité.

2. Type de procédure :

L'appel à projet est ouvert aux créatifs résidant en Martinique ayant une connaissance de l'histoire du carnaval martiniquais.

Ils devront être capables de concevoir dans le gigantisme.

Les propositions, dans leurs dimensions caricaturales, seront relatives à un fait d'actualité qui se rapporte à l'incident le plus impopulaire et devront répondre aux objectifs de développement et de promotion du carnaval de Fort-de-France tout en respectant les normes de sécurité relative à la protection des personnes amenées à évoluer autour de la structure.

3. Organismes du concours :

L'organisation du concours est assurée par la Mission Valorisation du Carnaval de la Ville de Fort-de-France.

4. Choix des projets

Une commission sélectionnera les projets en évaluant leurs qualités, leurs viabilités et leurs pertinences.

A cet effet, Les candidats doivent fournir sur un format A3, à l'échelle et cotée, une image en trois dimensions complétée le cas échéant d'une maquette, pour l'appréciation de l'œuvre.

Une note technique devra accompagner la proposition et précisera :

- La description et les matériaux proposés
- Les modalités pratiques de mises en œuvre

5. Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, les participants doivent remplir une fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la Ville (www.fortdefrance.fr), ou à récupérer auprès de la **Mission Valorisation du Carnaval** sise au : **65, rue François Arago - 2^{ème} étage- 97200 Fort-de-France - 05 96 71 76 32**

Des projets individuels ou collectifs peuvent être inscrits. Le cas échéant, un mandataire doit être désigné pour représenter le projet.

Toute personne ayant directement collaboré à l'organisation ou à la programmation de cet appel à projets, ne peut participer au concours

6. Calendrier

- Date limite de réception des projets :

8 décembre 2017

- Les projets feront l'objet d'un examen par une commission. Le résultat sera porté à la connaissance des candidats par téléphone à compter du :

18 Décembre 2017

7. Obligations du lauréat

Le projet retenu sera mis en fabrication par la Ville pour être présenté au public durant les jours Gras.

Le lauréat s'engage à assurer la réalisation du **Vaval 2018** selon une programmation déterminant le phasage des travaux et faire preuve d'une totale discrétion.

Il devra répondre gracieusement aux sollicitations de la Ville de Fort-de-France à l'occasion des manifestations et événements programmés par ses soins

8. Documents à fournir par les candidats

Les candidats devront déposer dans une enveloppe fermée ou par courriel

Le bulletin de candidature dûment complété,

- Une note de présentation du projet,
- La présentation du projet sur un format A3, à l'échelle et cotée,
- La description et les matériaux proposés,
- Les modalités pratiques de mises en œuvre
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

Les candidats peuvent présenter plusieurs propositions s'ils le souhaitent.

Les projets sont présentés en créole martiniquais et/ou français.

Les dossiers non sélectionnés sont retournés aux candidats qui en font la demande.

9. Droits d'usage et suites à donner à l'appel à projets

Si le projet sélectionné présente un usage quelconque d'images, de signes graphiques, les artistes doivent fournir l'autorisation expresse des propriétaires de ces images, signes (etc....) pour leur utilisation dans le projet.

La Ville de Fort-de-France se réserve le droit de publication et de reproduction des projets transmis, avec respect des mentions des auteurs.

La participation à cet appel à projets implique l'entière acceptation du règlement

10. Indemnités

Le lauréat recevra une indemnité de **1 500,00 €**.

Le versement sera effectué par virement administratif.

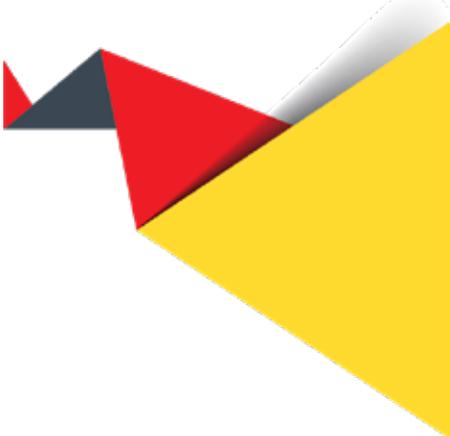
11. Informations pratiques

Les projets devront être déposés avant le **9 décembre 2018**

Soit par E-mail : **missioncarnaval@fortdefrance.fr**

ou à la **Mission Valorisation du Carnaval** dans une enveloppe fermée adressée à :

Monsieur le Maire de Fort-de-France, « Appel à projets Vaval 2018 »



VAVAL 2018

Descriptif

Principaux objectifs

1. Inscrire la fabrication du Vaval dans la contemporanéité pour lui donner sa place dans le carnaval martiniquais en associant la population au travers de propositions pertinentes et réalisables.
2. Favoriser la créativité
3. Respecter les valeurs patrimoniales.

Principales caractéristiques techniques

Personnage anthropomorphe, il doit être conçu pour tenir dans un parallélépipède rectangle de : 4,50 mètres de hauteur, 2,50 mètres de largeur, 3 mètres de profondeur (4,50m/h x 2,50m/l x 3m/p)

Amener à être convoyé dans les rues de la ville, toutes les contraintes mécaniques et physiques doivent être étudiées pour assurer une grande stabilité.

Il sera rembourré de matériaux à combustion lente ne produisant pas d'émanation toxique (papiers, bois, copeaux, etc.).

L'incinération devra durer au moins **10 minutes**.

Circuit : Rue Ernest Deproge, Boulevard Alfassa, Boulevard Chevalier de Sainte Marthe, Rue Bouillé, Boulevard Général de Gaulle, Boulevard Allègre.